

Etude des zones stratégiques pour l'alimentation en eau potable actuelle et future de la nappe Bièvre Liers Valloire - Rapport de phase 1



Contexte général

Le bassin Bièvre Liers Valloire couvre une superficie d'environ 900 km² et est constitué de 3 plaines fluvioglacières : la Bièvre, le Liers et la Valloire. Sur le périmètre du SAGE Bièvre Liers Valloire, en cours d'élaboration, l'eau prélevée pour la distribution publique d'eau potable (AEP) provient à 66 % de la nappe des alluvions fluvioglacières, à 8 % de la nappe de la molasse et à 26 % de sources situées sur les coteaux (Chambaran, Bonnevaux, Banchet). La situation est satisfaisante, les structures de distribution fournissant généralement une eau conforme aux exigences réglementaires de qualité. La nappe de Bièvre Liers Valloire est cependant très vulnérable aux pollutions et il existe très peu de solutions de substitution.

L'évolution de l'occupation des sols représente un risque pour le maintien des champs captants existants et pour la préservation de zones potentiellement intéressantes encore naturelles ou avec une occupation des sols non pénalisante, qui pourront être utiles pour la satisfaction des besoins futurs.

Il est par conséquent indispensable d'identifier les zones à préserver pour assurer la production de l'eau potable actuelle et future, prendre des dispositions pour protéger ces ressources majeures pour l'alimentation en eau potable, et créer les conditions optimales pour les conserver en qualité et quantité satisfaisantes.

La présente étude s'inscrit dans un cadre plus général concernant la préservation de la ressource ainsi que le SDAGE Rhône-Méditerranée.

Ainsi, il s'agit d'objectifs :

- Issus de la Directive Cadre sur l'Eau 2000/60/CE du 23 octobre 2000 ;
- Liés à ceux définis dans le Plan National Santé Environnement 2 2009-2013 (PNSE2) transcrits dans les Plans Régionaux Santé Environnement 2 (PRSE2).

En effet, la Directive Cadre pour l'Eau demande :

- A l'article 4 que « Les états membres protègent, améliorent et restaurent toutes les masses d'eau souterraines, assurent un équilibre entre les captages et le renouvellement des eaux souterraines afin d'obtenir un bon état des masses d'eau souterraines [...], au plus tard quinze ans après la date d'entrée en vigueur de la présente directive », soit en 2015 ;
- Aux articles 6 et 7 que les Etats membres désignent dans chaque district hydrographique les masses d'eau utilisées pour le captage d'eau destinée à la consommation humaine actuelle et future. Elle précise que les états peuvent établir des zones de sauvegarde pour ces masses d'eau. Pour cela, les états veillent à établir un ou plusieurs registres de zones protégées.

Auteurs du document : ANTEA GROUP

Diffuseur des métadonnées : Commission Locale de l'Eau du SAGE Bièvre Liers Valloire, Office International de l'Eau (métadonnées)

Mots clés : Planification/Plans de gestion/Outils de gestion participative, Usages de l'eau :domestiques, Etudes, gestion locale de l'eau

Thème (issu du Text Mining) : HYDROGEOLOGIE, TYPOLOGIE DES EAUX, ENVIRONNEMENT

Date : 2012-03-01

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : gesteau-87407

Langue : Français

Télécharger les documents :

https://www.gesteau.fr/sites/default/files/gesteau/content_files/document/rap64359a_siahbievre_phase1nappedebievrelieervalloire_rapportv4sans_annexes.pdf

Commune : ALBON (26002), ANDANCETTE (26009), ANNEYRON (26010), BEAUSEMBLANT (26041), ÉPINOUCHE (26118), LAPEYROUSE-MORNAY (26155), LAVEYRON (26160), LENS-LESTANG (26162), MANTHES (26172), MORAS-EN-VALLOIRE (26213), SAINT-RAMBERT-D'ALBON (26325), SAINT-SORLIN-EN-VALLOIRE (26330), SAINT-MICHEL-DE-SAINT-GEOIRS (38427), AGNIN (38003), ANJOU (38009), APPRIEU (38013), ARZAY (38016), BALBINS (38025), BEAUCROISSANT (38030), BEAUFORT (38032), BEAUREPAIRE (38034), BELLEGARDE-POUSSIEU (38037), BELMONT (38038), BÉVENAIS (38042), BIOL (38044), BIZONNES (38046), BOSSIEU (38049), BOUGÉ-CHAMBALUD (38051), BRESSIEUX (38056), BRÉZINS (38058), BRION (38060), BURCIN (38063), CHÂBONS (38065), CHAMPIER (38069), CHANAS (38072), CHÂTENAY (38093), COLOMBE (38118), COMMELLE (38121), LA CÔTE-SAINT-ANDRÉ (38130), EYDOCHE (38159), FARAMANS (38161), FLACHÈRES (38167), LA FORTERESSE (38171), LA FRETTE (38174), GILLONNAY (38180), LE GRAND-LEMPES (38182), IZEAUX (38194), JARCIEU (38198), LENTIOL (38209), LONGECHENAL (38213), MARCILLOLES (38218), MARCOLLIN (38219), MARNANS (38221), MOISSIEU-SUR-DOLON (38240), MOTTIER (38267), NANTOIN (38274), ORNACIEUX (38284), OYEU (38287), PACT (38290), PAJAY (38291), PENOL (38300), PISIEU (38307), PLAN (38308), POMMIER-DE-BEAUREPAIRE (38311), PRIMARETTE (38324), REVEL-TOURDAN (38335), RIVES (38337), SABLONS (38349), SAINT-BARTHÉLEMY (38363), SAINT-DIDIER-DE-BIZONNES (38380), SAINT-ÉTIENNE-DE-SAINT-GEOIRS (38384), SAINT-GEOIRS (38387), SAINT-HILAIRE-DE-LA-CÔTE (38393), SAINT-PAUL-D'IZEAUX (38437), SAINT-PIERRE-DE-BRESSIEUX (38440), SARDIEU (38473), SEMONS (38479), SILLANS (38490), SONNAY (38496), THODURE (38505), TULLINS (38517), SAINT-SIMÉON-DE-BRESSIEUX (38457), VIRIVILLE (38561)

Département : DROME (26), ISERE (38)

Région : RHONE-ALPES (82)

Masse d'eau : Le canal Fure-Morge (DR322c), La Fure en amont de rives (DR323a), La Fure de rives à Tullins (DR323b), L'Isère de la confluence avec le Drac à la confluence avec la Bourne (DR319), l'Oron de St barthélémt de Beaurepaire jusqu'au Rhône (DR466b), L'Hien de sa source au Rau de Bournaud (DR508a), La Galaure du Galaveyson au Rhône (DR457), La Galaure de sa source au Galaveyson (DR458), La Varèze (DR471), Colière + Dolure (DR466c), Gère à l'amont de la confluence Vesonne + Vessonne (DR472a), La Bourbre de la source au "Pont de Cour" (DR509a), l'Oron + Raille de la source à St Barthémémy de Beaurepaire (DR466a), Le Rhône de la confluence Saône à la confluence Isère (DR2006), Rau de Torrenson (DR1357), Vieux Rhône de Roussillon

(DR2006b), La Sanne (DR2013), Le Dolon (DR2014), Alluvions des vallées de Vienne (Véga, Gère, Vesonne) (DG319), Alluvions du Rhône entre le confluent de la Saône et de l'Isère + alluvions du Garon (DG325), Alluvions de la Bourbre - Cattelan (DG340), Socle Monts du Lyonnais sud, Pilat et Monts du Vivarais BV Rhône, Gier, Cance, Doux (DG613), Molasses miocènes du Bas Dauphiné entre les vallées de l'Ozon et de la Drôme + complexes morainiques (DG219), Alluvions de la Plaine de Bièvre-Valloire (DG303), Alluvions de l'Isère aval de Grenoble (DG313), Formations variées en domaine complexe du Piémont du Vercors (DG515), Socle Monts du Lyonnais sud, Pilat et Monts du Vivarais BV Rhône, Gier, Cance, Doux (DG613), Molasses miocènes du Bas Dauphiné entre les vallées de l'Ozon et de la Drôme + complexes morainiques (DG219), Calcaires urgoniens du Dauphiné sous couverture (DG230)

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/etude-des-zones-strategiques-pour-l-alimentation-en-eau-potable-actuelle-et-future-de-la-nappe-bievr0>

Evaluer cette notice:



Ce portail, créé et géré par l'Office International de l'Eau (OIEau), est géré avec l'appui de l'Office français de la biodiversité (OFB)

